

Candriam Sustainable Euro Short Term Bonds (*)



Balanced

Compartiment de la sicav Candriam Sustainable de droit belge, géré par Candriam Belgium S.A. - Classe d'actions C - Dis.

Vous êtes à la recherche d'un investissement:

- qui suit les évolutions des marchés obligataires
- en obligations individuelles de bonne qualité avec une durée relativement courte
- dont les valeurs sont sélectionnées notamment sur la base de considérations sociales, éthiques et environnementales
- que vous pouvez acheter ou vendre chaque jour

Mais:

- sans échéance préalable
- sans protection du capital
- sans rendement fixe et sûr

Belfius Banque, en tant que promoteur, propose Candriam Sustainable Euro Short Term Bonds

Grâce au compartiment Candriam Sustainable Euro Short Term Bonds, vous profitez des évolutions des marchés financiers sans devoir sélectionner vous-même des valeurs individuelles.

Politique d'investissement

Principaux actifs traités: Obligations et autres titres de créance libellés en euro et émis par tous types d'émetteurs notés au minimum BBB-/Baa3 (ou équivalent) par une des agences de notation.

Stratégie d'investissement:

Le fonds vise une croissance du capital en investissant dans les principaux actifs traités et à surperformer l'indice de référence. Dans le cadre des limites imposées par l'objectif et la politique d'investissement du fonds, l'équipe de gestion effectue des choix discrétionnaires d'investissement dans le portefeuille, en fonction de ses analyses des caractéristiques et des perspectives d'évolution des actifs traités. La durée, c'est-à-dire la sensibilité du fonds aux variations de taux d'intérêt, ne dépassera pas 6 ans. Le Fonds a un objectif d'investissement durable. L'analyse des aspects ESG (Environnement, Social et Gouvernance) est intégrée dans la sélection, l'analyse et l'évaluation globale des sociétés. Le Fonds vise également à exclure les investissements dans des sociétés qui ne respectent pas certaines normes et principes internationaux reconnus (Pacte Mondial des Nations Unies) et qui sont notablement exposées à certaines activités controversées et qui collaborent avec des pays considérés comme ayant des régimes très oppressifs. Le processus d'analyse et de sélection s'accompagne également d'une implication active au travers du dialogue avec les sociétés. Pour plus d'informations, veuillez vous référer au site internet de la société de gestion et/ou au prospectus. Le fonds peut recourir aux produits dérivés, tant dans un but d'investissement que dans un but de couverture (se prémunir contre des événements financiers futurs défavorables).

Valeur de référence: iBoxx EUR Overall 1-3 (Total Return) Le fonds est géré de manière active et le processus d'investissement implique la référence à une valeur de référence (l'indice).

Utilisation de l'indice:

- Comme univers d'investissement. En général, les émetteurs des instruments financiers présents dans le portefeuille du fonds font majoritairement partie de l'indice. Ceci dit, des investissements en dehors de l'indice sont autorisés,
- Dans la détermination des niveaux/paramètres de risque,
- A des fins de comparaison de performance. Le fonds étant géré activement, il n'a pas pour objectif d'investir dans tous les composants de l'indice, ni d'investir dans les mêmes proportions que les composants de cet indice. Dans des conditions normales de marché, la tracking error attendue du compartiment sera comprise entre 0% et 0.6%, ceci correspondant à des déviations limitées à modérées pour un compartiment obligataire court terme. Cette mesure est une estimation des écarts de performance du fonds par rapport à la performance de son indice. Plus la tracking error est importante, plus les déviations vis-à-vis de l'indice sont importantes. La tracking error réalisée dépend notamment des conditions de marché (volatilité et corrélations entre instruments financiers) et peut dès lors s'écarter de la tracking error attendue.

La politique d'investissement a été reprise du document '*Informations clés pour l'investisseur*'.
le capital et/ou le rendement n'est (ne sont) pas garanti(s) ou protégé(s).

Cette fiche produit n'est complète que si elle est accompagnée des informations reprises aux pages suivantes et donne une image fidèle de la réalité en date du 16-09-2021.

(*) Un fonds, également appelé fonds communs de placement ou sicavs, est un instrument financier qui vous permet d'investir dans un portefeuille de valeurs mobilières (actions, obligations, ...) en suivant une stratégie d'investissement déterminée.

Candriam Sustainable Euro Short Term Bonds

Compartiment de la sicav Candriam Sustainable de droit belge, géré par Candriam Belgium S.A. - Classe d'actions C - Dis.

ISIN: BE0945489301

SOUSCRIPTION

Prix de souscription minimum: 25 euro, souscription à la valeur nette d'inventaire (VNI) du jour, chaque jour bancaire ouvrable avant 16h00 (heure locale). Les souscriptions après 16h00 s'exécutent à la VNI du jour suivant.

Type d'actions: actions de distribution (verse un possible dividende annuel en fonction des résultats)

Durée: indéterminée.

CARACTÉRISTIQUES

Valeur nette d'inventaire: chaque jour ouvrable bancaire - publication sur le site Internet de BeAMA (beama.be/fr/valeurs-nettes-dinventaire) ainsi que sur belfius.be/fonds.

COÛTS À CHARGE DE L'INVESTISSEUR

Frais d'entrée:

- Inférieur à 50.000 EUR: 2,50%
- de 50.000 à 124.999 EUR: 1,75%
- de 125.000 à 249.999 EUR: 1,00%
- à partir de 250.000 EUR: 0,75%

Frais de sortie et/ou conversion: aucun

Frais récurrents et frais de gestion: 0,77%, dont 0,40% frais de gestion. Les frais récurrents sont prélevés par le fonds sur une année et peuvent varier d'une année à l'autre. Pour de plus amples informations concernant les frais récurrents, vous pouvez consulter le document "Informations clés pour l'investisseur du fond".

Swing Pricing: Oui- L'application du swing pricing a pour objectif de protéger les actionnaires existants contre l'impact négatif sur la valeur d'inventaire qu'ils peuvent subir à la suite de frais liés aux entrées et sorties significatives d'autres investisseurs dans le fonds. L'ajustement du mode de valorisation ne devra pas dépasser 2% de la valeur nette d'inventaire. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le prospectus.

DIVERS

Le fonds peut offrir la possibilité à votre agence Belfius Banque d'utiliser du matériel de support et/ou de participer à un programme de formation, organisé et financé par les acteurs avec lesquels le fonds collabore.

Sur simple demande, vous pouvez obtenir plus d'informations dans votre agence.

FISCALITÉ

Sur base de la législation fiscale actuellement en vigueur, qui peut être sujette à modifications, le régime d'imposition pour les investisseurs privés soumis à l'impôt belge des personnes physiques est pour les revenus attribués le suivant:

- précompte mobilier: la plus-value est soumise au précompte mobilier de 30%. Comme plus de 10% est investi en créances, le précompte mobilier sera prélevé sur la partie de la plus-value qui correspond à la partie sous-jacente investie en créances.
- précompte mobilier: 30% de précompte mobilier libératoire sur les dividendes.
- Taxe sur les Opérations de Bourse (TOB): aucune.

Pour plus d'informations relatives au précompte mobilier et la Taxe sur les Opérations de Bourse (TOB) veuillez contacter votre conseiller financier. Les investisseurs qui ne sont pas soumis à l'impôt belge des personnes physiques doivent s'informer du régime d'imposition qui leur est applicable.

DOSSIER-TITRES

Le dépôt-titres est exempté de droits de garde chez Belfius Banque. Des droits de garde peuvent être réclamés auprès d'autres institutions financières.

PROSPECTUS

Offre publique. Le document Informations clés pour l'investisseur, le prospectus et les rapports périodiques les plus récents sont disponibles gratuitement en français et en néerlandais dans toutes les agences de Belfius Banque, qui assure le service financier et sur belfius.be/fonds. **Nous vous conseillons de lire le document Informations clés pour l'investisseur et le prospectus avant de prendre la décision d'investir.**

Ce produit ne peut être considéré comme un dépôt et n'est donc pas protégé dans le cadre du système belge de protection de dépôts. Pour toute information relative à la protection belge des instruments financiers, vous pouvez consulter (<http://www.fondsdegarantie.belgium.be/fr>), 'le site du Fonds de garantie pour les services financiers'. Aucune garantie formelle n'est fournie au compartiment par Belfius Banque.

SERVICE PLAINTES

Une plainte? Contactez d'abord votre agence, votre conseiller financier ou le service Gestion des plaintes (N° de colis 7908), Place Charles Rogier, 11 à 1210 Bruxelles, ou envoyez un e-mail à

complaints@belfius.be.

Vous n'êtes pas satisfait de la réponse? Adressez-vous à Belfius Banque SA, Negotiation (N° de colis 7913), Place Charles Rogier, 11 à 1210 Bruxelles ou envoyez un e-mail à negotiation@belfius.be.

Vous ne trouvez pas immédiatement la solution après avoir contacté les services précités? Adressez-vous à l'Ombudsman en conflits financiers, North Gate II, boulevard du Roi Albert II, 8 à 1000 Bruxelles (ombudsfin.be).

Candriam Sustainable Euro Short Term Bonds

Compartiment de la sicav Candriam Sustainable de droit belge, géré par Candriam Belgium S.A. - Classe d'actions C - Dis.

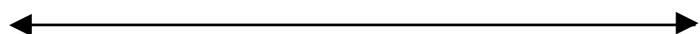
ISIN: BE0945489301

Indicateur synthétique de risque et de rendement:

Niveau de risque 2. Le niveau de risque mentionné reflète la volatilité* de l'historique du fonds, où 1 représente le risque le moins élevé et un rendement potentiellement moins élevé et 7 représente le risque le plus élevé et un rendement potentiellement plus élevé. Ce chiffre peut évoluer dans le temps (à la baisse et à la hausse) et le plus faible ne signifie pas 'sans risque'. La volatilité*, traduite par ce niveau de risque, indique dans quelle mesure la valeur du fonds peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. De plus amples informations sont disponibles dans le prospectus et le document Informations clés pour l'investisseur ou sur belfius.be/risques-investissements.

Risque plus faible

Risque plus élevé



Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé



* Indique dans quelle mesure la valeur du fonds peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. Plus la volatilité est importante, plus le risque lié à ce fonds est élevé ainsi que son rendement potentiel.



Balanced

Vous trouverez de plus amples informations sur belfius.be/catégoriesdeproduits.

RISQUES

L'investisseur doit être conscient des risques importants suivants qui ne sont pas nécessairement adéquatement pris en compte par l'indicateur:

Risque lié aux produits financiers dérivés

La plupart des produits dérivés dont la valeur dépend du prix d'un ou plusieurs actifs sous-jacents (matières premières, devises, indices...) sont caractérisés par un grand effet de levier (prix d'achat ou de vente fixé à l'avance). Cela les expose, à la hausse comme à la baisse, à des variations de cours beaucoup plus importantes que les produits traditionnels.

Risque de crédit

L'émetteur peut devenir insolvable, ce qui peut entraîner une perte totale ou partielle de la valeur des actifs du fonds.

Risque de contrepartie

Si une contrepartie du fonds devient insolvable, elle risque de ne pas satisfaire totalement ou partiellement à ses obligations contractuelles.

Risque de liquidité

Le fonds peut investir dans des actifs qui ne sont pas facilement négociables sur un marché. Cela peut influencer négativement la vente.

Risque d'inflation

Une hausse de l'inflation peut entraîner une baisse de la valeur des actifs du fonds.

La liste des risques ci-dessus n'est pas exhaustive. De plus amples informations sur les risques pertinents liés au fonds et aux compartiments éventuels du fonds sont disponibles dans le prospectus, dans le document Informations clés pour l'investisseur ou sur belfius.be/risques-investissements.

Ce document est une communication marketing et ne peut être considéré comme un conseil en investissement. Conditions valables au 16-09-2021.

Éditeur responsable:
Belfius Banque SA, Place Charles Rogier 11, 1210 Bruxelles - Tél. 02 222 11 11
IBAN: BE23 0529 0064 6991 - BIC GKCC BE BB - RPM Bruxelles - TVA BE 0403.201.185 - FSMA n° 019649 A.

Comment investir?

En ligne via Belfius Mobile, Belfius Tablet ou Belfius Direct Net ou sur rendez-vous en agence.

Une question?
Nous vous aidons volontiers via Belfius Connect au 02 222 12 01 - Investissements ou via le bouton "Besoin d'aide?" sur belfius.be.

Candriam Sustainable Euro Short Term Bonds

Compartment de la sicav Candriam Sustainable de droit belge, géré par Candriam Belgium S.A. - Classe d'actions C - Dis - BE0945489301.

Information sur les frais et fiscalité

Ce document vous fournit des informations sur l'ensemble des frais et des taxes auxquels vous pouvez vous attendre avec ce produit. Il ne s'agit pas d'une publicité. L'information fournie est prescrite par la loi. Nous vous conseillons de lire ces informations pour décider, en connaissance de cause, d'investir dans ce produit ou non.



Aperçu des frais à charge de l'investisseur

Frais de services d'investissement et services auxiliaires

> Frais uniques pour le service

Nous entendons par là tous les frais payés à Belfius Banque au début ou à la fin des services d'investissement fournis, à l'exception des frais d'entrée et de sortie. De manière standard, Belfius Banque ne facture pas ces frais.

> Frais récurrents pour le service

Tous les frais courants qui sont payés de manière récurrente à Belfius Banque pour les services fournis à l'investisseur. De manière standard, Belfius Banque ne facture pas ces frais.

> Frais de transactions (taxes incluses) pour le service

Tous les frais et taxes liés aux transactions et qui sont facturés par Belfius Banque pour le service (frais d'entrée et de sortie, taxe boursière si d'application).

Frais d'entrée

Tous les frais imputés par Belfius Banque pour le service fourni lors de la souscription. Belfius Banque impute de façon standard les frais d'entrée suivants pour ce fonds:

- Inférieur à 50.000 EUR: 2,50%
- de 50.000 à 124.999 EUR: 1,75%
- de 125.000 à 249.999 EUR: 1,00%
- à partir de 250.000 EUR: 0,75%

Frais de sortie

Tous les frais imputés par Belfius Banque pour le service fourni lors de la sortie. En cas de vente de ce fonds, Belfius Banque n'impute aucun frais de sortie.

Taxe boursière (TOB)

Pour plus d'informations sur la taxe boursière, vous pouvez consulter le paragraphe «Fiscalité».

> Frais de services auxiliaires

Tous les frais liés aux services auxiliaires qui ne sont pas compris dans les frais susmentionnés.

Droit de garde

La mise en dépôt auprès de Belfius Banque est exonérée du droit de garde. D'autres institutions financières peuvent cependant en facturer un.

Candriam Sustainable Euro Short Term Bonds

Compartiment de la sicav Candriam Sustainable de droit belge, géré par Candriam Belgium S.A. - Classe d'actions C
- Dis - BE0945489301.

Incitations

> Commission de distribution

Nous entendons par là les paiements que Belfius Banque reçoit du gestionnaire pour les services d'investissement que Belfius Banque fournit à l'investisseur. Cette commission s'élève à 0,32%.

Frais liés au produit (hors incitations)

> Frais uniques pour le fonds

Tous les frais qui sont imputés par le gestionnaire au début ou à la fin de l'investissement. Pas d'application pour ce fonds.

> Frais récurrents pour le fonds (hors commission de distribution)

Tous les frais récurrents qui sont déduits du fonds en cours d'année pour sa gestion. Ils s'élèvent à 0,45% et peuvent varier d'une année à l'autre. Les frais récurrents totaux s'élèvent à 0,77%, dont 0,40% de commission de gestion. Pour de plus amples informations sur ces frais récurrents totaux, voir le document "Informations clés pour l'investisseur" relatif au fonds.

> Frais de transaction pour le fonds

Tous les frais de transaction encourus par le gestionnaire lors de l'achat et de la vente de positions dans le portefeuille du fonds. Ces frais s'élèvent à 0,1165%.

> Frais marginaux pour le fonds

Frais marginaux qui peuvent être imputés par le gestionnaire (par exemple, commissions de performance). Lorsqu'ils sont d'application, ils sont toujours mentionnés dans le prospectus. Pas d'application pour ce fonds.



Fiscalité

Sur la base de la législation fiscale belge actuelle, qui peut être soumise à des changements, le régime d'imposition pour les investisseurs particuliers soumis à l'impôt des personnes physiques en Belgique est le suivant:

Précompte mobilier:

La plus-value est soumise au précompte mobilier de 30%. Comme plus de 10% est investi en créances, le précompte mobilier sera prélevé sur la partie de la plus-value qui correspond à la partie sous-jacente investie en créances.

30% de précompte mobilier libératoire sur les dividendes.

Taxe boursière (TOB):

Aucune.

Pour plus d'informations sur le précompte mobilier et la taxe boursière, vous pouvez vous adresser au prestataire de services financiers. Nous prions les investisseurs soumis à un régime autre que celui de l'impôt des personnes physiques en Belgique de s'informer au sujet du régime fiscal qui leur est applicable.

Candriam Sustainable Euro Short Term Bonds

Compartiment de la sicav Candriam Sustainable de droit belge, géré par Candriam Belgium S.A. - Classe d'actions C
- Dis - BE0945489301.



Les frais cumulés, leur impact sur le rendement annuel et les pics ou fluctuations de coûts

Les pourcentages dans l'exemple ci-dessous montrent l'impact des coûts sur le rendement annuel en cas de vente. Nous ne tenons pas compte d'une éventuelle moins-value ou plus-value du produit en conséquence d'une baisse ou d'une hausse de la valeur nette d'inventaire (VNI).

Candriam Sustainable Euro Short Term Bonds (BE0945489301)

Montant que vous voulez investir dans ce produit - Contre-valeur indicative de 10000 euros

	En cas de vente après 1 an		En cas de vente après 2 ans *	
Frais de services d'investissement et services auxiliaires	250,00 EUR	2,500 %	250,00 EUR	1,250 %
Incitations **	32,00 EUR	0,320 %	64,00 EUR	0,320 %
Frais liés au produit (hors incitations)	56,65 EUR	0,567 %	113,30 EUR	0,567 %
Total	338,65 EUR	3,387 %	427,30 EUR	2,137 %
(dont les taxes) ***	0,00 EUR	0,000 %	0,00 EUR	0,000 %

* Cela correspond à l'horizon (période de conservation recommandée) du produit.

** Paiements que Belfius Banque reçoit du gestionnaire pour le service d'investissement que la banque fournit à l'investisseur.

*** Ce poste ne comprend que les taxes liées aux transactions (par exemple TOB, taxes liées aux transactions étrangères, telles que le stamp duty anglais). Attention : Les autres taxes, en particulier les taxes liées aux revenus d'investissements (par exemple, le précompte mobilier sur les dividendes et sur les plus-values de fonds) ne font pas partie de l'aperçu des frais ci-dessus.

Les frais forfaitaires éventuels qui ne sont pas liés aux transactions (par exemple les frais de dossier annuels fixes par dossier-titres) et les frais exceptionnels (par exemple les frais de transferts en dehors de Belfius Banque) ne sont pas repris dans l'aperçu des frais ci-dessus. Pour connaître les tarifs en vigueur, vous pouvez consulter la fiche « Tarifs des principales opérations de placement » disponible sur belfius.be/tarifs et dans votre agence.

Ces pages reflètent fidèlement la réalité en date du 16 septembre 2021